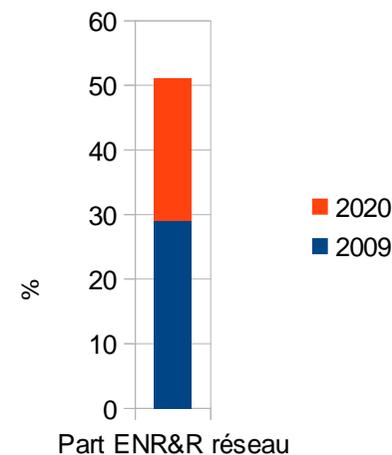
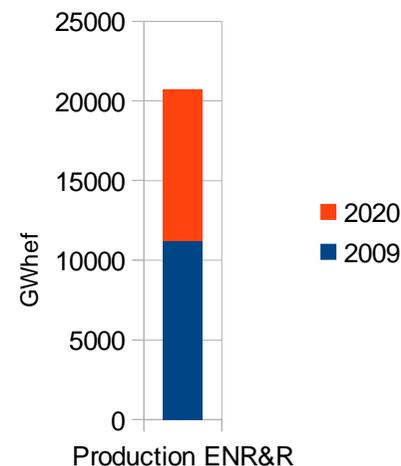


Quels sont les
objectifs pour le développement
du chauffage urbain dans
le Schéma Régional
Climat Air Energie (SRCAE) ?



Les enjeux franciliens liés aux réseaux de chaleur et aux EnR&R

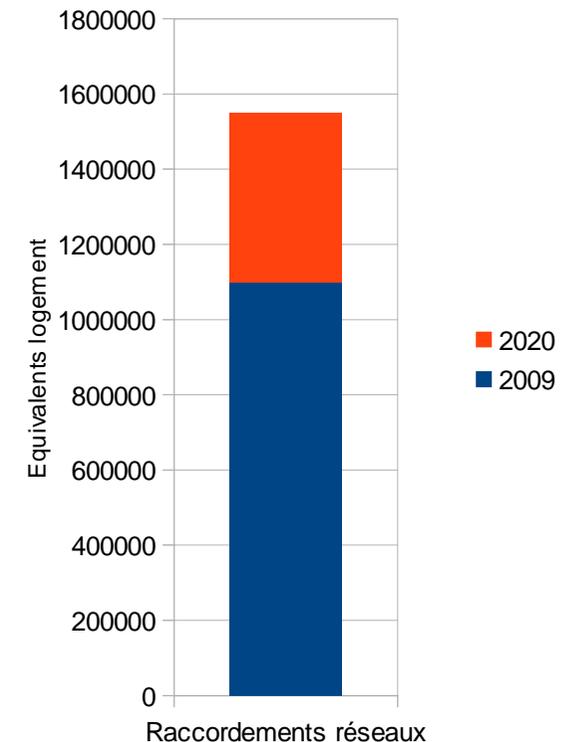
- Les objectifs du SRCAE pour les énergies renouvelables et de récupération à l'horizon 2020
- 20 700 GWh d'EnR&R d'ici 2020
- Part des EnR&R dans le mix énergétique régional en 2020: 11 %
- 51 % de chaleur distribuée sur les réseaux produite à partir d'EnR&R en 2020
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 730 00 teqCO_2/an



**Objectif inférieur à l'objectif national (23%)
mais ambitieux pour chaque filière francilienne**

Les enjeux franciliens liés aux réseaux de chaleur et aux EnR&R

- Les objectifs du SRCAE pour les réseaux de chaleur à l'horizon 2020
- Augmentation de **40 %** des équivalent-logements raccordés à un réseau de chaleur en 2020
- Soit une augmentation de **450 000 équivalents logements**
- Dans le cadre d'une augmentation de la demande de chaleur des bâtiments de **11 %**.



Les orientations du SRCAE en matière de réseaux de chaleur

- Objectif ENR 1 : Densifier, étendre et créer des réseaux de chaleur et de froid en privilégiant le recours aux énergies renouvelables et de récupération
 - Orientation ENR 1.1 : Déployer des outils en région et sur les territoires pour planifier et assurer le **développement du chauffage urbain**
 - Orientation ENR 1.2 : Optimiser la **valorisation des énergies de récupération** et **favoriser la cogénération** sur le territoire
 - Orientation ENR 1.3 : Encourager le développement et l'exploitation durable des **géothermies**
 - Orientation ENR 1.4 : Assurer une mobilisation et une **utilisation cohérentes de la biomasse** sur le territoire avec des systèmes de dépollution performants

